



Effectuer son travail sans pour autant renoncer à sa sécurité

Le 2 décembre 2024, un de nos collègues surveillants a été agrippé et plaqué contre une grille palière par un détenu, simplement parce qu'il avait fait son travail en refusant de lui accorder une promenade alors que celle-ci était déjà terminée. Grâce à son calme et à son professionnalisme, notre collègue a réussi à se dégager de l'emprise du détenu, a immédiatement demandé du renfort et a permis ainsi la mise en prévention du détenu au quartier disciplinaire.

Cet incident met en lumière une réalité insupportable : nos collègues surveillants sont, chaque jour, exposés à des risques physiques pour avoir appliqué les règles. Cela est inacceptable ! Il est impensable que des agents pénitentiaires, en exerçant simplement leurs fonctions, soient confrontés à de telles violences.

Force Ouvrière tient à exprimer sa solidarité totale envers notre collègue et à saluer son courage face à cette situation. Cependant, au-delà de la solidarité, nous exigeons des mesures immédiates pour garantir la sécurité de tous les surveillants et éviter que de tels événements ne se reproduisent.

Nous revendiquons :

- **Un renforcement de la sécurité des agents.**
- **Un suivi renforcé des détenus violents.**
- **Un soutien psychologique pour les agents agressés.**
- **Des sanctions disciplinaires exemplaires et des sanctions pénales dissuasives.**
- **Le transfert immédiat de ce détenu vers une structure adaptée à son profil.**

La sécurité des surveillants est une priorité absolue !

Adresse du Bureau local : route de Sezanne
10370 Villenauxe la grande
Mail :
Tel : 06 98 70 48 30

SLP **FO Justice Villenauxe la grande**
Le : 03/12/2024

